



Doit-on continuer le boycott SALSA ?

... DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA POURSUITE DU BOYCOTT !

VOTEZ MARDI 7 FEVRIER



Tout au long de l'année 2011, une très forte majorité d'agents de la DDT 82 - VOUS ! - a boycotté le remplissage de SALSA suite à notre appel syndical du 29 mars 2011 (AG des personnels DDT 82).

Il y a bien eu quelques tentatives individuelles ou collectives (par service) de faire pression sur des agents pour qu'ils arrêtent le boycott, mais dans l'ensemble cela s'est pas trop mal passé en terme de suivi d'action des personnels de la DDT 82.

Soyez en remerciés !

Cette action de boycott est effective dans de nombreux services en France, non majoritaire dans certains départements ou bien très forte dans d'autres comme la DDT 46, la DDT 21, la DDT 25, la DDTM 27, la DDT 30, la DDT 57, la DDT 70, les DREAL Lorraine, etc ... et à la DDT 82 !

Certains départements ont déjà reconduit leur boycott pour 2012.

Les administrations centrales prennent la mesure du mouvement, notamment au MAAPRAT qui vient de créer un groupe de travail spécifique au boycott dans lequel les organisations syndicales discutent avec la direction des ressources humaines du ministère (compte-rendu de la 1^{ère} réunion du 20 janvier 2012 en pièce jointe).

Côté MEDDTL, tout est beaucoup plus flou.

La "campagne" 2012 de SALSA va débuter sous peu, ... alors que faisons-nous ?

L'intersyndicale de la DDT 82 se prononce pour une reconduction de cette action sur 2012. Mais nous tenons auparavant à recueillir votre avis sur la question.

Avant de vous donner les modalités de cette consultation, nous voudrions apporter quelques précisions.

Les raisons qui nous ont fait boycotter SALSA sont toujours d'actualité :

A ce jour nos demandes d'informations, tant sur PRH 2013, que sur les schémas d'emplois et de recrutements, voire plus largement sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, demeurent sans réel écho. Les modèles utilisés, par exemple dans PRH 2013, sont sans doute trop compliqués pour être explicités.

Pourtant au bout de l'application du modèle **c'est moins 699 personnels sur les missions ADS, c'est pas plus de 7% de fonctions supports.**

- **Comment ?**
- **Pourquoi ?**
- **Quelles perspectives pour les personnels ?**
- **Quelles garanties collectives et individuelles quant à leur avenir professionnel ?**

Localement nous constatons :

- **toujours autant de suppressions de postes**
- **toujours autant d'abandons de missions**
- **toujours autant de modifications d'organigramme pour des adaptations dont la "pérennité" n'est que de quelques mois**
- **toujours plus de "mutualisations/amputations" aux finalités incertaines : service informatique (SIDSIC) rattaché à la Préf, service d'annonce des crues (BPC) rapatrié sur Toulouse**
- **toujours aussi peu de transparence au niveau préfet, DREAL, DRAAF - IGAPS**
- **etc, etc ...**
- **... et toujours personne capable aujourd'hui d'exposer clairement l'avenir des DDT**

Nous vous proposons donc une consultation générale des personnels de la DDT 82.

Elle se déroulera principalement le **mardi 7 février** à partir de 7h00 du matin jusqu'à 9h00.

... / ...

Organisation du vote :

Aux 2 entrées du siège vous trouverez des **bulletins "OUI pour le Boycott" et "NON pour le Boycott"**.

Une urne sera à votre disposition, dans laquelle vous introduirez le bulletin de votre choix (que vous aurez pliez en 2).

Nous cocherons votre nom sur une liste (pour éviter que quelqu'un vote plusieurs fois et afin que le nombre de bulletins correspond au nombre de votants)

Il n'y a pas possibilité de concrétiser une abstention, mais - bien sûr - le vote n'est pas obligatoire.

La décision se fera à la majorité relative sortie des urnes.

Pour les DTA de Castelsarrasin et Caussade, une urne sera à disposition sous la responsabilité de XXXXXX (Castel) et de XXXXX (Caussade).

Ceux qui sont absents ce jour là pourront porter leur bulletin (voir en pièce jointe) jusqu'au vendredi 10 février, auprès des divers responsables syndicaux

Les résultats seront proclamés la semaine suivante.

Merci de votre VOTE !

Vos représentants réunis en intersyndicale

Représentants des personnels de la
Direction Départementale des territoires
de Tarn-et-Garonne
Syndicats CFDT-FO-CGT-UNSA
